



Dans le noir complet : les CPIP de Fresnes demandent de la clarté !

Alors que le SPIP de Fresnes avait pu connaître une période d'accalmie en termes d'effectif, le service déplore depuis 2024 un déficit croissant de CPIP, qui vient mettre à mal l'organisation du travail. A l'issue du mouvement de mobilité de cette année (4 départs pour aucune arrivée, un poste couvert par une sortante d'école), ce sont 10 postes de CPIP qui ne sont pas couverts par des CPIP titulaires par rapport aux effectifs de référence.

Depuis 1 an et demi, l'organisation du service est devenue une préoccupation majeure des équipes et de la direction. Après une première réorganisation qui se voulait déjà pérenne en septembre 2025 (groupe de travail, suppression du QA), une seconde note de service a été rendue nécessaire dès le printemps 2026, actant la création d'un secteur commun géré par la permanence de service. La CGT IP a d'ailleurs voté à deux reprises contre cette note, au vu de certaines dispositions qu'elle contenait. La situation RH, couplée à une augmentation constante de la population pénale ne permet en effet plus l'affectation nominative de tous les dossiers à un.e CPIP

Actuellement, ce secteur est composé de 200 personnes détenues. Pour autant, cette modalité d'organisation est déjà obsolète au vu du contexte annoncé pour la rentrée.

Récemment, un mail a été adressé aux collègues pour les mobilités internes. A cette occasion, les équipes ont découvert avec stupéfaction les projections autour d'une nouvelle organisation RH, basée sur un nombre de CPIP supérieur à celui actuellement présent. C'est aussi par ce mail que l'équipe a appris fortuitement l'ouverture d'une SAS, projet qui n'a fait l'objet d'aucune communication préalable.

Sous couvert de projections, ne s'agirait-il pas plutôt de la nouvelle organisation de service souhaitée par la Direction à la rentrée ?

Ce flou autour des conditions de travail à venir pour le mois de septembre insécurise des équipes déjà en souffrance : manque de considération, incertitudes, déconnexion de la réalité du terrain, complète opacité. Force est de constater que les conditions de travail de l'antenne de Fresnes se dégradent dangereusement, dans un contexte où les conditions de détention ont été à nouveau dénoncées par le CGLPL recommandant urgemment l'arrêt des incarcérations au sein de cet établissement.

Madame la Directrice, à l'heure où la prévention des risques psychosociaux est l'une de vos priorités, sachez que le SPIP de Fresnes va mal !!!

La CGT SPIP 94 exige la communication claire et non équivoque d'une organisation de service sécurisante, prenant en considération la réalité RH actuelle.

Fresnes le 22 juillet 2026